

Chapitre 2

Questions sur le mémoire

Quel type de plan adopter ?

Chacun est bien entendu libre d'adopter le plan qu'il désire ! Quel que soit le nombre de parties, l'essentiel est que le travail soit équilibré et réponde à la question posée de la meilleure manière possible.

Voici les différents plans qu'il est possible d'utiliser :

| Type de plan | Méthode |
|------------------------------|---|
| Plan chronologique | Découpage articulé autour de dates et d'époques charnières |
| Plan par aspects et critères | Sélection des angles d'approche |
| Plan par points de vue | Présentation de chaque point de vue |
| Plan descriptif | Description de chacune des parties |
| Plan comparatif | Ressemblances, différences |
| Plan de discussion | Deux parties : « pour » et « contre » |
| Plan dialectique | Trois parties : thèse, antithèse, synthèse |
| Plan scientifique | Faits, hypothèse(s), vérification hypothèse(s), solution(s) |
| Plan « diagnostic » | Problème, analyse situation, recherche solution, décision |
| Plan « SOSRA » | Situation, observation, sentiment, réflexion, action |

Source : Eckenschwiller, M., *L'Écrit universitaire*, Les Éditions d'Organisation, 1994, p.47.

Dans le cadre de la réalisation d'un mémoire opérationnel, nous préconisons d'adopter le plan dit « scientifique ». Il permet à l'étudiant de faire le point sur les concepts utilisés pour répondre à la problé-

matique choisie, de cerner les différentes pensées des auteurs de référence, puis de confronter une ou plusieurs pistes dégagées par la littérature au terrain d'application retenu.

Combien de pages faut-il réaliser ?

Il s'agit bien sûr d'une question qui hante souvent les étudiants. Il ne faut pas croire que cela soit uniquement par fainéantise, et que les étudiants cherchent à effectuer le moins de travail possible. Même si cela peut être le cas, c'est surtout la peur de l'exercice qui fait demander aux étudiants quel sera le nombre de pages à réaliser. Tout enseignant vous dira qu'il est impossible de

Conformez-vous à ce que demande l'institution à laquelle vous appartenez. En règle générale, il vous faudra construire le travail demandé en environ 80 pages. C'est pourquoi nous retiendrons ce format.

prédire un nombre précis de pages à concevoir. Cependant, il est vrai que si un nombre de pages trop restreint ne permet pas de véritablement développer l'intégralité d'une pensée, un mémoire trop volumineux dilue le raisonnement et donne l'impression d'un travail diffus.

Comment un mémoire doit-il être structuré ?

Si l'on désire réaliser un mémoire opérationnel, l'idéal sera de le structurer en deux parties distinctes :

- ▶ la première aura plutôt tendance à préciser le problème et les concepts théoriques de l'étude ;
- ▶ la seconde s'attachera plus particulièrement à traiter des problèmes opérationnels.

Commencer à construire son mémoire à partir d'un format préétabli aidera donc grandement l'étudiant. Bien évidemment, ce dernier pourra faire évoluer son travail au rythme de ses recherches et de ses interrogations, mais une structure préétablie s'avère toujours fort utile.

Si nous nous basons sur un document dont le cœur même sera formé de 82 pages, il sera possible de le construire de la manière suivante : une introduction de 5 pages environ, et une conclusion qui sera également de 5 pages (soit en tout 10 pages). Il restera donc 72 pages à répartir en deux parties égales. Ceci voudra dire que chacune des parties représentera un volume de 36 pages qui, si on les redivise encore en deux, représenteront deux sous-parties de 18 pages, elles mêmes sous-divisées en deux sous sous-parties de 9 pages chacune.

Ceci peut être représenté schématiquement de la manière suivante en présentant les grandes masses du mémoire¹ :

| | |
|------------------------------|-------|
| Introduction | 5 p. |
| Première partie | 36 p. |
| I.1. Sous-partie 1 | 18 p. |
| I.1.a Sous sous-partie 1 | 9 p. |
| I.1.b Sous sous-partie 2 | 9 p. |
| I.2. Sous-partie 2 | 18 p. |
| I.2.a Sous sous-partie 1 | 9 p. |
| I.2.b Sous sous-partie 2 | 9 p. |
| Seconde partie | 36 p. |
| II.1. Sous-partie 1 | 18 p. |
| II.1.a Sous sous-partie 1 | 9 p. |
| II.1.b Sous sous-partie 2 | 9 p. |
| II.2. Sous-partie 2 | 18 p. |
| II.2.a Sous sous-partie 1 | 9 p. |
| II.2.b Sous sous-partie 2 | 9 p. |
| Conclusion | 5 p. |

1. Voir un exemple de plan détaillé dans la troisième partie.

Le respect de cette architecture comporte plusieurs avantages :

- ▶ fournir un **guide de structure** précieux à l'étudiant ;
- ▶ permettre, si cette démarche est bien suivie, de présenter *in fine* un **travail équilibré**, les deux parties du travail comportant le même nombre de pages ;
- ▶ contraindre la pensée de l'étudiant dans un environnement strict. Il se devra donc d'être **concis et précis** dans ses propos pour atteindre le but recherché et la quantité de pages requise.

Comment s'articulent les parties ?

Jusqu'à quel niveau d'approfondissement faut-il aller ?

Une fois la structure globale détaillée, il s'agit de préciser ce qui va pouvoir être inséré au sein des différentes parties (laissons pour le moment les phases d'introduction et de conclusion de côté, nous y reviendrons plus tard).

- ▶ **La première partie est une partie théorique.** Il s'agit de poser les termes de la *problématique* et les diverses *controverses* qui l'entourent.
 - La première sous-partie s'attache à *définir les concepts* de l'étude. Il faut donc y définir avec précision ce qui peut être compris par les termes mêmes de la problématique choisie par l'étudiant.
 - La deuxième sous-partie a pour but de mettre en évidence la *pensée des auteurs* (académiques ou professionnels) qui s'intéressent à la problématique retenue. Il faut mettre en relief leurs pensées, leurs idées et leurs travaux (enquêtes réalisées par exemple) et les classer en fonction de leurs différents clivages (un peu comme le sont les députés à l'Assemblée nationale : pour une même problématique, les députés de divers partis ont souvent des idées contradictoires).